

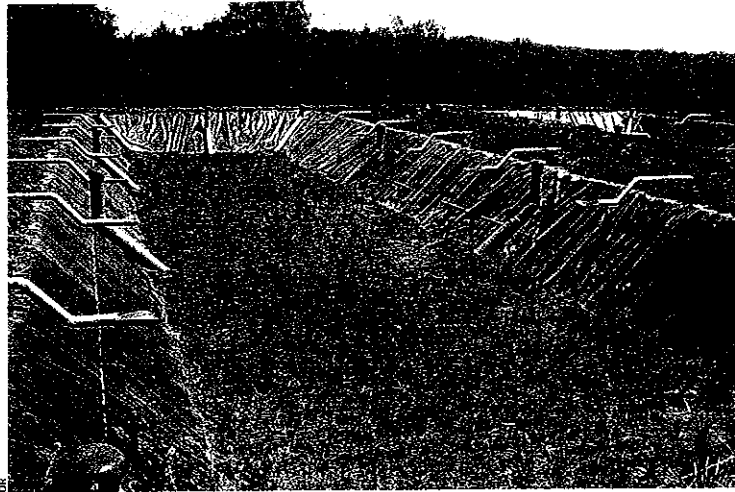
GESTION DES DÉCHETS

Les matières de vidange éliminées par des filtres plantés de roseaux

Cette unité permet un traitement complet des boues et des eaux issues des matières de vidange.

Un site rustique peu consommateur d'énergie et des rejets ne portant pas atteinte aux milieux naturels: voici deux des conditions imposées par le Syndicat intercommunal des eaux de la région de Nontron (Side, 24 communes, 5 800 foyers, 17 000 hab., Dordogne) lors de la conception de l'unité de traitement des matières de vidange, inaugurée cet automne. Le territoire est très rural. Le maître d'ouvrage a donc insisté pour intégrer l'unité dans son environnement. D'une capacité de 6 500 m³ par an, l'équipement permet le dépôtage et le traitement des matières de vidange de tout le secteur nord du département. Le service sera facturé au vidangeur 13,50 euros le mètre cube. L'unité résulte d'une réflexion entamée en 2003, à la suite de l'évolution de la réglementation liée à l'assainissement non collectif et à la forte demande des vidangeurs.

Traçabilité des boues. Pour traiter les boues, ces derniers devaient les transporter à Périgueux ou à Brive-la-Gaillarde. «L'étude technique confiée au bureau d'études a permis de déterminer le dimensionnement de l'unité pour pouvoir accueillir un quart du volume des fosses existantes sur notre territoire», précise Bertrand Villeveygoux, chef de service au Side. L'unité a la particularité d'utiliser la filière des filtres plantés de roseaux pour le traitement des boues et des eaux issues des matières de vidange. «Nous avons mis en



Des filtres à sable plantés de roseaux constituent ce système inédit d'élimination des matières de vidange.

place un traitement complet sur filtres plantés. Jusqu'à présent, les systèmes existants intervenaient après traitement dans une station d'épuration classique», ajoute-t-il. Le système adopté par le Side ne nécessite pas le raccordement de l'unité à une station d'épuration. Automatisé, il lui assure une totale autonomie. Il repose sur cinq étapes. Les vidangeurs déposent les boues sur une

aire de dépôtage. A la fin de l'opération, ils retirent de la borne d'accès un ticket indiquant la date, l'heure et le volume dépoté. Les boues sont ensuite stockées dans une fosse de réception de 36 m³ composée d'un préleveur d'échantillon et d'un poste de refoulement. Une fois pleine, la fosse envoie 4,5 m³ de boues, via une rampe de dispersion avec des becs verseurs, dans les cinq

Un ensemble cohérent

Le site accueille également une installation destinée à traiter les boues de process issues de l'usine de production d'eau potable. Celle-ci est composée d'un silo à boue, d'un épaisseur et de trois lits de séchage. En passant dans ces bassins couverts, les eaux se débarrassent des derniers polluants (limons, coagulants de process, etc.). Récupérées dans un bassin de régulation, elles sont ensuite rejetées dans la rivière. Des canalisations relient l'installation à la station de production d'eau potable située 350 mètres plus bas. Son débit maximal journalier s'élève à 5 000 m³. En 2007, elle a produit 725 000 m³ d'eau. Le service de distribution d'eau potable a été délégué à la Saur. Le Spanc, le Spac et le BMV sont gérés en régie par des services publics et commerciaux.

FICHE TECHNIQUE

- **Maîtrise d'ouvrage:** Side de la région de Nontron
- **Maître d'œuvre:** BE Soeama (de l'arsenal sur l'Ille (Dordogne))
- **Entreprises:** Geom, La Saur Bourgnon (conception des filtres plantés de roseaux), Philaurelle, A. J. Lissidant (réalis. des filtres), C. J. Réseau Hydraulique, Roseau à Saint-Laurent-de-Médoc (automatisme)
- **Coût:** 450 000 euros HT
- **Coût d'exploitation:** 33 000 euros par an (charges de personnel comprises)

lits de séchage. D'une surface totale de 600 m², ils sont composés de filtres à sable de différentes granulométries et plantés de roseaux. Une fois passées, les eaux sont récupérées dans un réseau de drainage, qui permet de les collecter dans un poste de relevage destiné lui-même à alimenter un deuxième étage de traitement composé de deux filtres de 90 m² chacun.

Traitement supplémentaire. A ce stade, les eaux pourraient être rejetées dans la rivière, La Doue. Mais pour garantir leur qualité, le Side a opté pour un traitement supplémentaire consistant à faire transiter les percolats dans un filtre planté de roseaux horizontal. Il a pour vertu principale d'enlever le nitrate, l'unité rejettera 18 m³ par jour. Cet équipement s'inscrit dans la politique de traitement des déchets d'assainissement menée par le conseil général et prévue par le plan départemental des déchets adopté en 2007. Le service départemental de l'eau élabore actuellement le schéma départemental d'élimination des matières de vidange.

Christiane Wanaverbecq